

L'ESSENTIEL



DES RESTOS

CHIFFRES CLÉS

136,5 millions de repas distribués à **875 000 personnes** accueillies dans **1 915 centres** • **30 000 bébés** de moins de 12 mois aidés dans **70 Restos Bébés du Cœur** • **1.9 million** de contacts annuels dans les **102 actions dédiées** aux gens de la rue (maraudes, accueils de jour, etc.) • **2 840 personnes** hébergées en urgence avec **347 places**, soit **91 954 nuitées** • **453 logements** d'insertion pour **907 personnes** en difficulté logées • **101 Ateliers** Chantiers d'Insertion pour **2 176 personnes** en réinsertion professionnelle et **71 jardins** de proximité • **4 522 personnes** accompagnées dans leur recherche d'emploi dans les **365 ateliers** de Soutien à la Recherche d'Emploi • **7 634 apprenants** dans **275 ateliers** de français • **878 enfants** aidés dans **58 ateliers** d'accompagnement scolaire • **5 471 départs** en vacances, **72 651 spectateurs** des rendez-vous cinéma, **15 741 personnes** ayant participé à des activités culturelles et de loisirs et **942 espaces livres** • **973 microcrédits** personnels accordés, **3 557 personnes** accompagnées sur les questions budgétaires, **4 691 personnes** accompagnées en accès à la justice et **14 588 personnes** conseillées en accès aux droits.

Insertion par l'emploi

2 176

Le nombre de **salariés** accompagnés dans les **chantiers d'insertion des Restos**

(2 370 en 2018-2019)

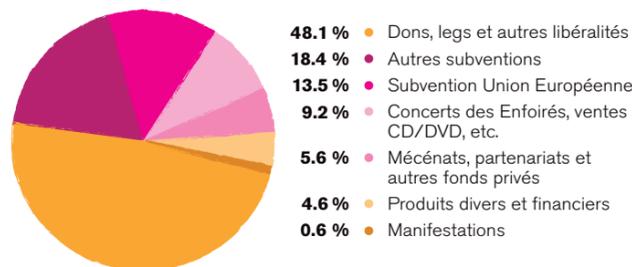
Autonomie

4 522

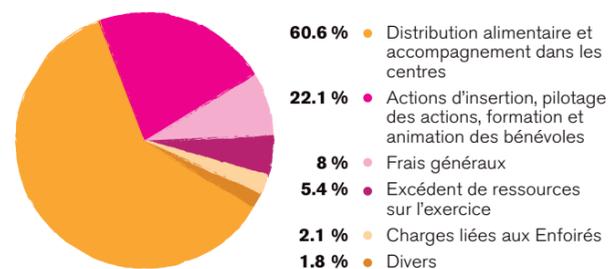
Le nombre de **personnes** accompagnées dans leurs **recherches d'emploi**

(4 280 en 2018-2019)

D'OÙ PROVIENNENT 100 EUROS DE RESSOURCES ?



À QUOI ONT SERVI 100 EUROS DE RESSOURCES ?



NOTRE MISSION ET NOS VALEURS

Les Restos du Cœur ont pour mission d'apporter une assistance bénévole aux personnes en difficulté, que ce soit dans le domaine alimentaire, par l'accès à des repas gratuits, ou dans le domaine de l'insertion sociale et économique, par tout moyen approprié. Les Restos luttent contre la pauvreté et l'exclusion en offrant une aide individualisée aux personnes accueillies. L'aide alimentaire est utilisée comme porte d'entrée vers toute une série de dispositifs (ateliers et jardins d'insertion, lits hébergement d'urgence, camions et points repas chauds, Restos Bébés du Cœur, départs en vacances, ateliers d'accompagnement scolaire et de lutte contre l'illettrisme, initiation à l'informatique, conseils budgétaires, accès à la justice et aux droits, soutien à la recherche d'emploi (SRE), microcrédit personnel...) contribuant à une insertion durable dans la société. En complément de l'action directe vis-à-vis des personnes accueillies, les Restos portent témoignage auprès des pouvoirs publics et de l'opinion publique dans son ensemble, afin de contribuer à mettre en place des politiques cohérentes en faveur des plus démunis ou à défendre des dispositifs efficaces. Le respect et la solidarité envers toutes les personnes démunies, le bénévolat sans aucun profit direct ou indirect, l'engagement sur une responsabilité acceptée, la convivialité, l'esprit d'équipe et la rigueur dans l'action, l'indépendance complète à l'égard du politique et du religieux, et l'adhésion de tous les bénévoles aux directives nationales et départementales, constituent nos valeurs de référence.

Toutes les informations de ce document sont issues du rapport annuel 2019-2020 disponible sur le site www.restosducoeur.org rubrique "Communiqués et publications ou nos comptes" ou sur simple demande.

COMMENT LES RESTOS FONCTIONNENT-ILS ?

8 %

de frais généraux

75 000

bénévoles

Le modèle associatif repose sur la vitalité et l'engagement des bénévoles, présents au quotidien et permettent de maintenir un taux de frais généraux très bas.

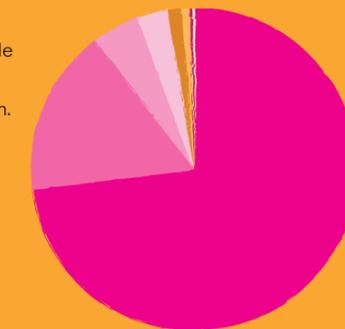
Les Restos du Cœur, ce sont **75 000 bénévoles** sur le terrain et une équipe de permanents sur des fonctions spécifiques. Ils se composent de l'Association Nationale (siège et antennes régionales) et de **117 Associations Départementales**, juridiquement indépendantes mais reliées à l'Association Nationale par un contrat d'agrément. L'Association Nationale définit la politique des Restos et regroupe plusieurs activités centralisées (notamment les achats de produits distribués aux personnes accueillies). Afin de maintenir des liens étroits entre le siège et les Associations Départementales, 11 antennes, gérées par l'Association Nationale, assurent le relais au niveau régional et participent à la mise en œuvre des messages et de la politique de l'Association Nationale tout en faisant remonter les besoins et suggestions des Associations Départementales. Les ressources des Restos sont diversifiées. Elles reposent principalement sur un triptyque :

- > La **générosité du public**, au travers des dons, manifestations, legs et autres libéralités (**48.7 % des ressources**),
- > Les **subventions** (**31.9 % des ressources**),
- > Les **produits Enfoirés** (**9.2 % des ressources**).

Pour 2019-2020, les autres ressources sont des produits financiers et divers autres fonds propres.

LES MISSIONS SOCIALES

Cette année, les 117 associations composant Les Restos du Cœur ont poursuivi le développement de leurs missions sociales. Les Restos leur ont consacré plus de 172 M€ soit 89,2 % du budget de l'Association. La distribution alimentaire reste la première action d'aide à la personne des Restos ; elle représente 126 M€, soit 73,2 % du total des missions sociales. Le poids des autres activités reste relativement stable par rapport à l'an dernier.



- 73.2 %** Distribution alimentaire, Accompagnement dans les Centres
- 16.3 %** Accompagnement et Retour à l'emploi
- 5.1 %** Logement et hébergement d'urgence
- 2.7 %** Pilotage des Missions sociales, Animation et formation des Bénévoles
- 1.4 %** Culture, Loisirs, Ateliers de Français, Aide aux devoirs
- 1.0 %** Actions menées en faveur des Personnes privées de chez soi
- 0.2 %** Microcrédit, Accès aux droits & à la Justice
- 0.1 %** Message des Restos

LE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

Le Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER) présente de manière analytique les ressources de l'entité selon leur destination (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement et autres charges). Il est strictement en adéquation avec le compte de résultat : le total des ressources du CER est égal au total des produits et le total des emplois du CER est égal au total des charges.

1

La générosité du public

qui comprend les dons, les legs et autres libéralités, et les produits de manifestations, a fortement progressé cette année, notamment grâce au dynamisme des dons en ligne et à l'augmentation continue des legs.

2

Les autres fonds privés

incluent les mécénats ayant donné lieu à convention, les partenariats avec les entreprises et de façon générale toutes les subventions versées par des organismes privés.

3

Dans un contexte de raréfaction, les subventions

reçues des organismes publics ou para-publics ont légèrement progressé.

EMPLOIS EN K€	2019-2020	2018-2019
MISSIONS SOCIALES :	172 268	172 394
DISTRIBUTION ALIMENTAIRE, ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT EN CENTRE	126 166*	124 505*
LOGEMENT ET HÉBERGEMENT D'URGENCE	8 789	8 995
CULTURE, LOISIRS ET ATELIERS DE FRANÇAIS & AIDE AUX DEVOIRS	2 346	2 339
ACCOMPAGNEMENT RETOUR À L'EMPLOI	27 993	28 479
ACTIONS MENÉES EN FAVEUR DES PERSONNES PRIVÉES DE CHEZ SOI	1 774	3 358
MICROCREDIT, CONSEIL BUDGÉTAIRE ET ACCÈS AUX DROITS & À LA JUSTICE	260	310
MESSAGE DES RESTOS	242	259
AIDES DIVERSES, PILOTAGE NATIONAL DES MISSIONS SOCIALES ET FORMATION & ANIMATION DES BÉNÉVOLES	4 698	4 150
FRAIS ENFOIRÉS	4 345	2 576
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS ¹	4 347	3 822
FRAIS DE FONCTIONNEMENT ²	12 245	11 427
DOTATIONS AUX PROVISIONS	519	1 627
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES	3 226	2 491
EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	11 287	0
TOTAL DES EMPLOIS	208 237	194 337
TAUX DE FRAIS GÉNÉRAUX ^{1 2}	16 592 8,0 %	15 249 7,8 %

* Les chiffres comptables ne reflètent pas l'exhaustivité de la distribution alimentaire, une partie significative des repas distribués étant constituée de denrées données.

4

Les autres produits

sont aussi inclus, les produits des ventes des Ateliers et Chantiers d'Insertion ainsi que les loyers perçus dans le cadre des sous-locations de logements aux personnes que nous accueillons, les produits divers, les autres produits exceptionnels et transferts de charges et les produits financiers. Les fonds qui nous sont confiés sont placés sur des supports monétaires (SICAV, comptes à terme ou sur livrets). Notre Comité de Placements, composé de professionnels internes et externes, veille au strict respect des règles de sécurité mises en place, tout en veillant à la conservation de la valeur actuelle des fonds.

5

Les missions sociales

les dépenses relatives aux missions sociales correspondent aux coûts engagés par l'association pour la réalisation de ses missions auprès des personnes démunies. Ce sont les coûts qui disparaîtraient si la mission sociale n'était pas réalisée ou si elle s'arrêtait. La distribution alimentaire et les actions d'accompagnement dans les centres restent notre première mission sociale. Les dépenses liées à la distribution alimentaire ont encore progressé. En effet, le changement de barème de la campagne d'été, acté lors du Conseil d'Administration du 12/01/17, a répondu à une nécessité croissante de faire face aux besoins des personnes accueillies. L'affluence, l'été 2019, a été forte et a nécessité, comme prévu, d'adapter le volume des achats de denrées en conséquence. Aussi la stabilité du taux de substitution n'a pas permis de contenir la hausse des coûts alimentaires.

6

Le pourcentage des frais généraux

(frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement et de communication) reste très faible. Il s'élève à 8,0 %.

7

Les contributions en nature

pour la troisième année, en plus du bénévolat, l'Association a pu valoriser les autres contributions dont elle bénéficie (dons alimentaires, locaux, matériels ...). Le nombre d'heures de bénévolat a été déterminé sur la base de l'approche statistique développée depuis 2011-2012. La valorisation des heures, effectuée sur la base d'un SMIC au 30 avril 2020 (charges sociales incluses, en excluant l'effet du crédit d'impôt sur la taxe sur les salaires), représente 183 M€.

Ce montant est très significatif puisqu'il représente plus que la totalité des emplois financiers de l'association.

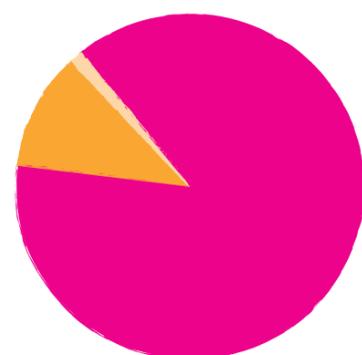
A cela s'ajoutent les dons alimentaires qui, valorisés selon le principe du coût évité, se chiffrent à 86,9 M€, les locaux 15,2 M€ et les partenariats & autres mises à disposition, 8,3 M€.

Cette valorisation permet de mieux mesurer l'impact économique réel de l'association, bien supérieur à celui résultant de la seule lecture des états financiers.

RESSOURCES EN K€	2019-2020	2018-2019
RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC :	101 405	93 105
DONS	89 252	81 732
LEGS ET AUTRES LIBERALITÉS	10 819	9 629
MANIFESTATIONS	1 333	1 744
MÉCÉNATS, PARTENARIATS & AUTRES FONDS PRIVÉS	11 759	7 796
PRODUITS DES ENFOIRÉS	19 181	13 521
AUTRES PRODUITS	5 820	6 055
SUBVENTIONS :	66 412	64 158
UNION EUROPÉENNE	28 047	27 175
AUTRES SUBVENTIONS	38 365	36 983
REPRISES DE PROVISIONS	1 812	506
REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES SUR EXERCICES ANT.	1 849	1 832
INSUFFISANCE DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	0	7 363
TOTAL DES RESSOURCES	208 237	194 337

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Première source de financement des Restos du Cœur (48.7% des recettes comptabilisées), la générosité du public prend essentiellement la forme de dons (88% du total). Le périmètre de la générosité du public, défini par le Conseil d'Administration, correspond à la collecte sans contrepartie effectuée auprès du public. Les mécénats ou partenariats d'entreprise n'en font pas partie et figurent dans les mécénats, partenariats & autres fonds privés.



LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC 2019-2020

- 88 % ● Dons
- 11 % ● Legs et libéralités
- 1 % ● Manifestations

Grâce aux donateurs et testateurs, les Restos ont bénéficié cette année de

101M
euros



UTILISATION DES FONDS RÉCOLTÉS AUPRÈS DU PUBLIC

- 98.7 % ● Missions sociales
- 1.3 % ● Frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement

Selon la décision du Conseil d'Administration, les ressources collectées auprès du public servent prioritairement à financer les missions sociales, après utilisation des ressources affectées (subventions, dons, libéralités, etc.).

LE BILAN SIMPLIFIÉ

ACTIF EN K€	EXERCICE CLOS LE 30/04/2020		EXERCICE CLOS LE 30/04/2019		VARIATION (A) - (B)
	BRUT	AMORTISS. ET PROVISIONS	NET (A)	NET (B)	
TOTAL I - ACTIF IMMOBILISÉ	77 964	55 261	22 703	21 569	1 134
STOCKS & EN COURS	27 760	1 869	25 890	22 504	3 386
CRÉANCES	28 247	184	28 063	22 877	5 186
TRÉSORERIE	115 961	0	115 961	105 540	10 421
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 047	0	1 047	1 307	-260
TOTAL II - ACTIF CIRCULANT	173 016	2 053	170 963	152 228	18 735
TOTAL GÉNÉRAL	250 981	57 314	193 666	173 796	19 870

PASSIF EN K€	EXERCICE CLOS LE 30/04/2020		EXERCICE CLOS LE 30/04/2019		VARIATION (A) - (B)
	NET (A)	NET (B)	NET (A)	NET (B)	
FONDS ASSOCIATIFS & RÉSERVES	152 094	138 906	13 188		
PROVISIONS	2 260	1 937	323		
FONDS DÉDIÉS	4 318	2 940	1 378		
DETTES & PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	34 992	30 012	4 980		
TOTAL GÉNÉRAL	193 666	173 796	19 870		

La très bonne dynamique des ressources financières a permis à l'association de renforcer ses **Fonds associatifs & réserves**, et son corollaire, la **Trésorerie**. Cette solidité financière contribuera fortement à pouvoir faire face à une potentielle augmentation du nombre de repas qui pourraient être distribués aux personnes accueillies à court et à moyen terme.

TRANSPARENCE

Rigueur et transparence sont les maîtres-mots du fonctionnement et de la gestion des Restos. Dans cette organisation animée par les bénévoles, les frais généraux (frais d'appel à la générosité du public + frais d'information et de communication + frais de fonctionnement) sont réduits au strict minimum et ne représentent que 8,0 % des dépenses. Les Restos du Cœur sont soumis à trois contrôles externes indépendants.

Les comptes annuels sont certifiés tous les ans par deux cabinets de commissariat aux comptes. Depuis la création de l'association, ils ont toujours été rendus publics. Enfin, la Cour des Comptes, a émis en juin 2009 un rapport d'observations faisant suite à celui de 2003 (disponibles sur www.restosducoeur.org).

En complément, les Restos ont également mis en place des services qui vérifient la gestion financière et la logistique de l'ensemble des associations locales et s'assurent du respect des normes et procédures internes. Appels d'offres et placements financiers sont notamment étudiés par des Comités spécialisés.

Depuis 2017, l'Association a obtenu le label IDEAS. Délivré pour 3 ans, ce label atteste du bon niveau des bonnes pratiques de l'Association au regard de 3 thèmes : gouvernance, gestion financière et suivi de l'efficacité de l'action.

Dans son dernier rapport, la Cour des Comptes a souligné l'excellente gestion de l'association.



Pour nous aider, adressez vos dons par courrier :
Les Restaurants du Cœur – 42, rue de Clichy – 75009 Paris
ou en ligne sur notre site : dons.restosducoeur.org
Plus d'infos : www.restosducoeur.org
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux.

